

**ORSTOM**

Représentation au Niger  
Département : Ressources, Environnement, Développement  
UR4, Programme « Savane »  
Projet « Gestion et fonctions régionales des aires protégées »

**STATUT ET USAGES DU SOL**  
**EN PERIPHERIE DU PARC NATIONAL DU « W » DU NIGER**

**Tome 2**

**Introduction à la genèse de l'espace «sauvage »**  
**dans la région du parc du « W » du Niger**

Michel BENOIT

Paris, Niamey  
1998



Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote : AX 16715 Ex : 1

**Introduction à la genèse de l'espace « sauvage »  
dans la région du parc du « W » du Niger**

Michel BENOIT  
Directeur de recherches de l'ORSTOM

## Sommaire (du tome 2)

### Avertissement

### Introduction

#### 1. Les grands ensembles territoriaux

- 1.1. Le Songhaï
- 1.2. Le Borgou
- 1.3. Le Gourma
- 1.4. Le Zarmatarey
- 1.5. Le « couloir » migratoire peul et les principautés issues de la *jihad* au 19<sup>ème</sup> siècle

#### 2. Le *no man's land* du « W »

- 2.1. Récurrence de la violence sur les confins territoriaux : quelques exemples
- 2.2. Densité régionale et mode de peuplement dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle
- 2.3. Les tentatives de peuplement entre la Tapoa et la Mékrou aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles

### Conclusion

#### Annexe 1

Témoignages du « W » du Niger

#### Annexe 2

Les motivations conservationnistes des années 30 dans leur contexte administratif et régional

### Bibliographie

#### **Avertissement**

Le présent fascicule (tome 2) fait partie d'une série de publications consacrées au Parc National du « W » du Niger et à sa périphérie. Il s'agit des résultats d'un programme de recherche (Statut et usages du sol en périphérie du Parc National du « W » du Niger) qui est une composante du projet: "Gestion et fonctions régionales des aires protégées" du programme "Savane" de l'UR 4 (Département RED) de l'ORSTOM (1998-2001).

Ce programme a été conçu au Niger en 1994 en relation avec la Direction de la Faune, de la Pêche et de la Pisciculture (DFPP) d'une part et la Représentation au Niger de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) d'autre part. Cependant, les conclusions et propositions dont il fait état ne sauraient engager ces structures, pas plus qu'elles ne représentent la diversité des opinions exprimées par nos hôtes du canton de Tamou et du Dallol au Niger ou du Gobnangou et de Botou au Burkina Faso.

## Introduction

Les espaces vides ou peu peuplés que l'administration coloniale française se proposait de gérer en faveur de la faune et de ses habitats lui apparaissaient comme « naturels » ou « sauvages », donc implicitement vacants ou redevenus tels depuis longtemps. Pourtant, la perception qu'elle en avait était ambiguë. Comme les créateurs des parcs du Niokolo Koba au Sénégal, de la Pendjari au Dahomey (Bénin) ou de la Comoë en Côte d'Ivoire, ceux du « W » du Niger eurent du mal à justifier leurs objectifs (cf. annexe 2), entre un intellectualisme qui plaidait pour un modèle foncier idéalisé *-(...) au Soudan français (...) il n'y a pas un pouce de terrain sans maître...* (Delafosse, 1912, T. 3, p. 14)- et une attitude mercantile qui faisait de l'absence de parcellaire agricole l'évidence d'un espace *res nullius* évidemment aliénable au nom de la « mise en valeur ».

Aujourd'hui, l'ambiguïté demeure. La concertation entre administration et populations reste difficile, d'autant plus que les maîtres locaux du sol et des hommes ne sont pas toujours ceux qui revendiquent une quelconque représentativité (dans le but d'obtenir un droit d'accès à l'aire protégée en général...). Sans juger le passé avec les critères du présent (ce serait pernicieux), les gestionnaires des aires protégées ouest-africaines se préoccupent de la légitimité de leur action et du patrimoine dont ils ont la charge. Ils ont besoin d'identifier des interlocuteurs crédibles en regard de la Coutume. La recherche peut aider les partisans d'un vrai dialogue à propos d'une meilleure gestion des parcs et réserves naturelles ouest-africaines et de leurs périphéries. Après avoir reconstitué l'histoire des lieux et en précisé leur statut et leurs fonctions à l'époque où ils furent inclus dans le domaine de l'état, il devrait être plus aisé d'identifier les « maîtres des lieux », quitte à constater parfois qu'ils n'existaient pas (ou plus) au moment de la création de l'aire protégée.

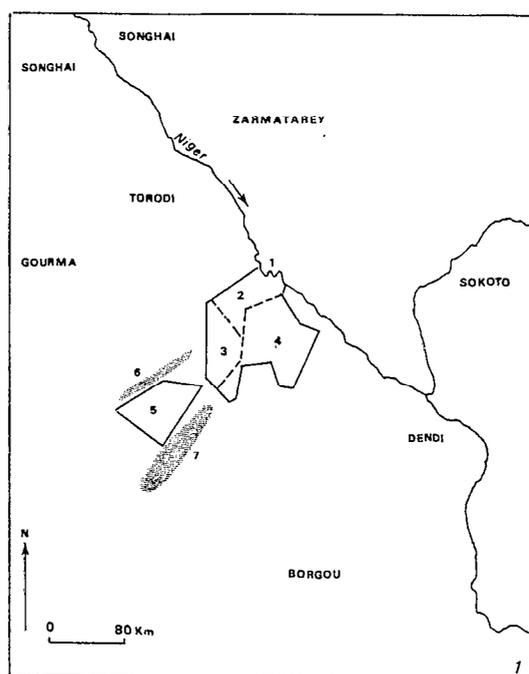


Fig. 1. Zone d'étude. Défilé du « W » du Niger (1). Parc du « W » du Niger au Niger (2); au Burkina Faso (3); au Bénin (4). Parc de la Pendjari (5). Reliefs du Gobnangou (6) et de l'Atakora (7).

L'absence de peuplement dans la région du « W » depuis plusieurs siècles est signalée par la tradition orale et les sources d'archives (cf. ci-dessous). Il ne s'agit donc pas ici de démontrer le vide humain mais d'éviter un malentendu qui ferait de ce vide la preuve d'une nature restée « hors de l'histoire ». On ne pouvait ignorer *a priori* l'existence d'activités humaines ayant maintenu ces brousses en l'état, volontairement ou non.

Après avoir proposé un rappel de la géo-politique du Gourma oriental (rive droite du Niger) et du Diamaré (rive gauche, dite aussi haoussa), nous évoquerons les stratégies qui s'opposèrent à l'occupation de ces espaces.

La cartographie à petite échelle est une synthèse de travaux historiques connus. L'analyse à grande échelle est un des premiers résultats de nos investigations (en cours actuellement) dans le « W » et le canton de Tamou (arrondissement de Say) au Niger.

## 1. Les grands ensembles territoriaux

Les chroniques du moyen Niger ont conservé le souvenir des organisations étatiques mais celui des sociétés libertaires (dites aussi segmentaires) restera mal connu sans le secours de l'archéologie, car la tradition orale rend mal compte des genres de vie anciens.

### 1.1. Le Songhaï

Le groupe sorko -gens du fleuve, chasseurs et pêcheurs du Songhaï- est issu d'une divinité vivant dans le défilé du « W ». Ce mythe est le premier indice (6<sup>ème</sup>/7<sup>ème</sup> siècles?) de l'étatisation de groupes "assez étendus mais peu organisés" (Rouch, 1953) sorkos, gows et proto-gourmas du Niger et de ses abords, en aval de la boucle. Jusqu'au 11<sup>ème</sup> siècle, ce processus s'appuie sur la migration vers l'amont des Sorkos (et des Gows dans l'arrière pays). L'époque de la deuxième dynastie Za voit naître un état (le Songhaï) sous la tutelle du Mali et se confirmer le déplacement de son territoire vers Gao aux 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles).

*Fig. 2. Le Songhaï du 6<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> siècles : les Za (première dynastie) de Koukia. Essaimage des Sorkos (1) à partir du « W » et migrations des Gows (2) parmi des populations segmentaires proto-Kouroumbas, Mossis et Gourmas(?) (3). Espace sorko (4). Pression berbère sur la vallée du Niger (5). See Rouch, 1953.*

Il connaît sa plus grande extension territoriale au début du 16<sup>ème</sup> siècle. Une organisation politique et militaire puissante contrôle alors un domaine royal à vocation agricole, le trafic sur le fleuve et les circuits caravaniers, ceci grâce à un réseau de garnisons réparties du Dendi à l'Aribinda.

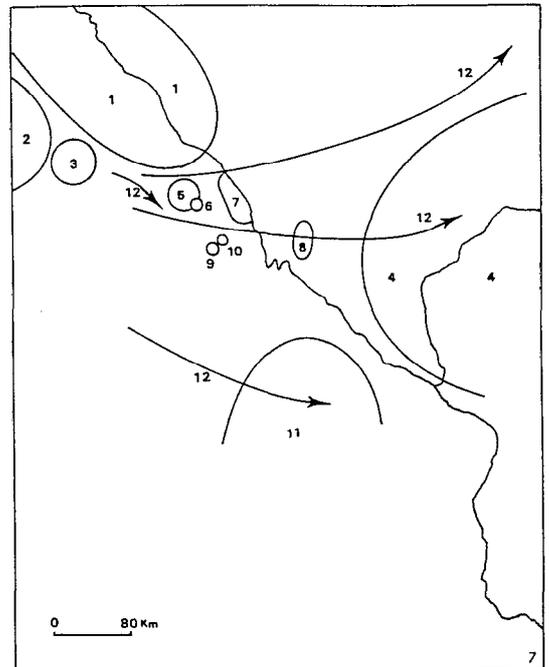
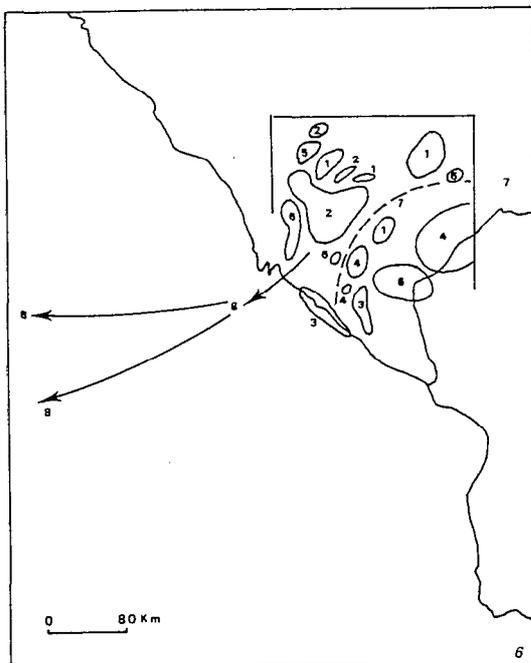
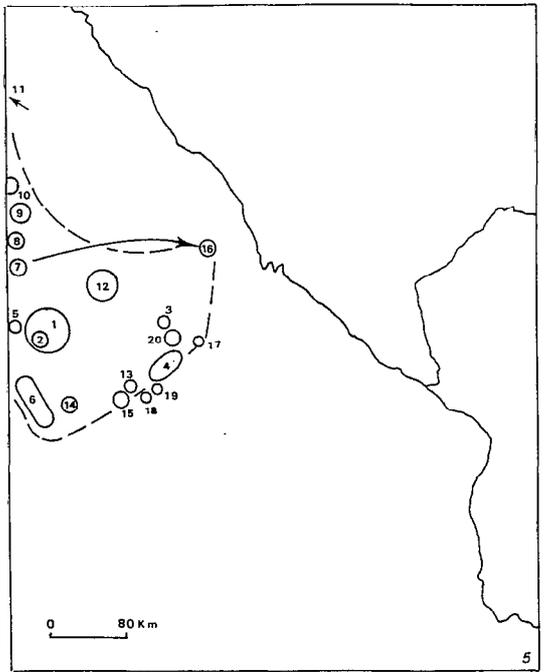
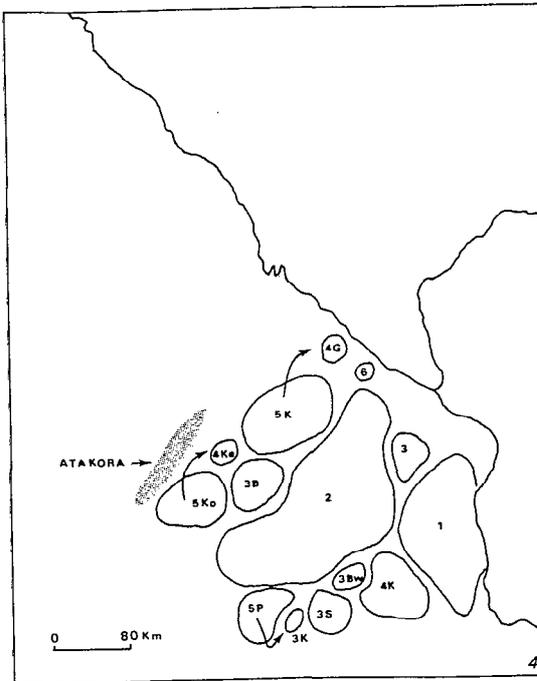
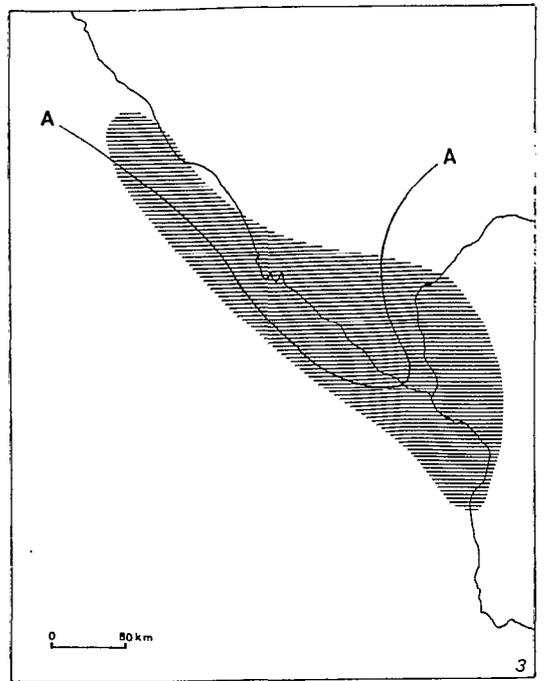
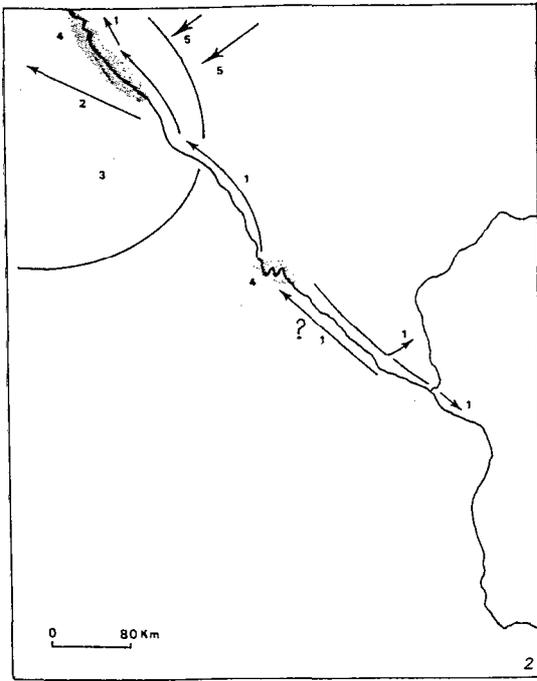
*Fig. 3. Limite méridionale du Songhaï : situation moyenne des confins (A/A) et zones de guerre (grisé), du 14<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècles. Sces Urvoy, 1936 ; Rouch, 1953.*

A la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, la colonisation marocaine, l'hostilité du Mogho et du Borgou, puis la pression touarègue, sont autant de facteurs qui déstabilisent le Songhaï. Le Dendi -resté non marocain- se déstructure à son tour à partir de 1640 puis se scinde en plusieurs principautés au 19<sup>ème</sup> siècle.

### 1.2. Le Borgou

Des groupes de chasseurs cavaliers issus du Songhaï s'installent dans le Borgou au début du 16<sup>ème</sup> siècle avant d'en repousser une partie des habitants et d'imposer une parentèle guerrière à partir de Boussa puis de Nikki (Bagodo, 1978). Le régime successoral permet l'alternance au sein de clans habilités à exercer le commandement: cinq à la capitale et six dans les provinces "dynastiques" (Lombard, 1957; Bagodo, 1978). Cette organisation territoriale est centrifuge. De nouvelles chefferies sont créées par des princes bannis de Nikki et réfugiés sur les confins. Forts d'une légitimité nouvelle, ils y poursuivent le processus d'étatisation et d'expansion territoriale, face à la brousse ou l'espace « franc » (Benoit, 1988). Ces confins restent ensuite des espaces de pillage plus ou moins régulièrement visités. Les clans libertaires qui les parcouraient sont capturés ou déplacés. Face à d'autres territoires étatiques, ces confins sont parfois surveillés par des marches militaires, notamment vers le nord et nord-ouest.

*Fig. 4. Le Borgou vers 1835. Royaume de Boussa (1). Terres de la couronne (Nikki) et régions dynastiques (2). Régions autonomes anciennes: Bwé (3b), Kika (3k), Sandiro (3s) et Puissa (3p) et Bwérou (3bw). Régions autonomes récentes: Kayama (4k), Kérou (4ke) et Guéné (4g) place forte face au Dendi-Zerma. Principautés très autonomes créées aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles: Kandi (5k), Parakou (5p) et Kouandé (5ko). Le statut de Illo reste imprécis (6). En grisé: l'Atakora, montagne refuge occupée en sa partie sud-ouest. Sces Lombard, 1957, Bagodo, 1978.*



Vers 1835, les historiens décrivent au Borgou un "état métropolitain" composé d'une capitale (Nikki), d'un domaine de la couronne et de "régions dynastiques" où le pouvoir royal s'exerce directement. Des "régions autonomes" plus ou moins anciennes (Bagodo, 1978) flanquent cette entité centrale. Au-delà, des principautés de statuts divers supportent une vassalité plus formelle. Cette organisation perdurera jusqu'à la fin du siècle.

### 1.3. Le Gourma

Pour Delafosse (1912) et Madiéga (1982 et 1983), le Gourma ancien (11<sup>ème</sup> siècle) était occupé par des groupes épars en état de guerre endémique: des Dogons et des Kouroumbas dans le nord et des clans à l'organisation mal connue, dont certains (au sud) venaient de la rive gauche du Niger. La domination des Bourtchimbabas, guerriers d'origines diverses (bornouane, haoussa) s'est établie sur ces communautés aux 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècles (Madiéga, 1982 et 1983). Ainsi est née une mouvance gourmantché, divisée en commandements (diémas) plus ou moins autonomes et souvent hostiles les uns envers les autres.

La puissance du chef (bado) dépend de la superficie et de l'effectif humain de son diéma et de son degré de parenté avec l'ancêtre mythique fondateur des familles régnantes (Madiéga, 1983). L'accès au pouvoir est peu institutionnalisé et la hiérarchie entre diémas souvent contestée. Le bado de Madjoari est l'ainé de droit des Bourtchimbabas mais celui de Nougou (Fada n'Gourma) -plus puissant- est l'ainé de fait des grandes dynasties. Il est l'égal contesté des chefs de Madjoari et de Pama. Les dynasties cadettes sont ses vassales mais à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il ne nommait pas les chefs du nord ni celui de Matiacoali.

Des différences culturelles et socio-politiques entre le nord et le sud du Gourma ont survécues au pouvoir des Bourtchimbabas. Certains diémas du nord sont des "nébuleuses" dotées d'un commandement principal. Inversément, des diémas villageois indépendants sont enclavés dans celui du Gobnangou, au sud. Par exemple, Partiaga était un diéma relativement isolé et mal contrôlé par Nougou (Madiéga, 1982). La chefferie de Botou a été fondée (vers 1700 ?) par des Lompo bannis des environs de Bilanga.

Sur ces marges sud-orientales, certains clans (longtemps mobiles) sont restés indépendants comme les Gmamba (Kombouari) de Kodjari ou les Tankwano de Diabondi, ou encore ceux de Namounou.

L'ensemble gourmantché est resté sans pouvoir étatique national. Attaques extérieures et révoltes internes n'ont jamais suscité de stratégie unitaire. Au contraire: la guerre gourmantchée a souvent été une guerre entre diémas, y compris dans le sud-est pourtant très exposé aux agressions du Borgou, du Gwando ou du Zermatarey.

*Fig.5. Le Gourma au 19<sup>ème</sup> siècle. Diéma de Nougou (1). Vassaux de Nougou: Diapangou (2), Partiaga (3), Gobnangou et diémas villageois inclus (4) et dépendants de Nougou. Diabo (5) et diémas yansés (6). Diémas indépendants: Bilanga (7), Pila (8), Bongandini (9), Thion (10) et Koala (11, hors carte), Matiacoali (12), Madjoari (13), Pama (14), Tambarga (15). Botou, fondé à partir de Bilanga (flèche) (16). Villages autonomes: Kodjari (17) du clan Gmamba, Diabondi (18) du clan Tankwano, Logobou (19) et Namounou (20). En tiretés: limites du Gourma. Sces Taillebourg, 1919; Loyzancé, 1947; Madiéga, 1982 et 1983. Autres: Benoit (enquêtes 1995 et 1996) pour Botou et Kodjari.*

### 1.4. Le Zermatarey

Les circonstances de l'arrivée et de l'installation des populations "zermas" sont mal connues. Certains auteurs ont fait l'hypothèse de l'existence de groupes pionniers: Kallés, Wazis, Goubés, Gollés et Sabiris constitués ou venus aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. Ces chasseurs-cueilleurs descendant par le Zermaganda vers le Boboy semblent avoir pénétré un pays quasi vide. Pendant ce temps, des nobles réfugiés du Songhaï se fixaient sur le fleuve en aval du « W », dans le respect des droits locaux sur le sol et l'eau. Ces filières migratoires sont restées claniques. Une tentative d'hégémonie du clan de Mali Béro avortera au 17<sup>ème</sup> siècle et ses descendants formeront cent ans plus tard un ensemble de chefferies villageoises aux relations distantes (Kimba, 1981).

Les zermakoy s'étaient chefs de leur village et de la brousse qu'ils pouvaient contrôler. Ce pouvoir d'abord à fondement religieux -souvent détenu par les clans pionniers- devint plus politique et militaire à partir des guerres du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

*Fig. 6. Le Zermatarey dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (aires de peuplement). Maouris et Goubés (1), Zermas ou Zermas et Kallés (2), Songhaïs (Sorkos) et /ou Tiengas (3), Toulmawas et Kabbawas (4), Kel tamacheks (5), Peuls (6). Limite de l'influence permanente du Gwando (7), Pillages d'Issa Korombé dans le « W » et expéditions vers le Gourma et le Gourounsi (8) (Enquêtes Benoit, 1996). Scés Urvoy, 1936; Périé et Sellier, 1950; Gado, 1980; Kimba, 1981.*

Une classe guerrière émerge alors de la résistance d'une partie des Zermas à la jihad du Sokoto. Elle s'impose sans contester la structure clanique de la société (Kimba, 1981). Issa Korombé et ses "Zermas de l'est" font la guerre à ceux de l'ouest, alliés aux Peuls, avant de pratiquer le mercenariat et de razzier pour leur compte sur les marges du Zermatarey puis au loin, dans le Gourma jusqu'au Gourounsi, après 1866.

On a vu dans le zermakoy de Dosso -installé sur un site sabiri en 1750- un roi ayant partagé son état en secteurs contrôlés par des « fonctionnaires révocables ». Cette interprétation "étatique" (Robin, 1947; Périé et Sellier, 1950) est contestée (Kimba, 1981).

### 1.5. Le « couloir » migratoire peul et les principautés issues de la jihad au 19<sup>ème</sup> siècle

Aux 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles, les pays situés entre le Songhaï et le Mogho constituent une zone de moindre peuplement et de faiblesse étatique relative. Des Dogons, des Kouroumbas et des proto-Gourmas y vivent sous un commandement mixte kouroumba/songhaï. Des familles peules venues du Macina s'y installent sans revendiquer une identité politique quelconque (Abatucci, 1897).

A la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, la rive droite du Niger (en aval de la Sirba) et le bas-Fogha sont jalonnés de groupes Peuls. Au 18<sup>ème</sup>, ils sont 5 à 6 000 au Sokoto et plusieurs milliers entre le Kébi, l'Aréwa et le Gober (Périé et Sellier, 1950). Restés longtemps discrets, ils se révoltent aux deux extrémités de ce "couloir migratoire" au début du 19<sup>ème</sup> siècle. La jihad commence à l'est en 1804. Say, sur le fleuve Niger, devient une tête de pont du Sokoto vers l'ouest.

Les Peuls de Dori se soulèvent entre 1809 et 1818, provoquant un reflux des Gourmantchés vers le sud-ouest. La victoire est récupérée par le clan des Férobés sous la tutelle du Gwando-Sokoto (puis celle moins amicale des Touaregs Oudalans après 1844). Au Yagha, les Gourmantchés sont spoliés et dispersés par les Torobés entre 1816 et 1847. Au Macina, le soulèvement peul se manifeste en 1818, aussi bien contre les communautés non peules que contre les Peuls refusant l'islam ou la nouvelle orthodoxie. Des principautés nouvelles naissent de ces révoltes victorieuses (Liptako, Yagha, Torodi, etc...); d'autres sont fondées par des vaincus ou des réfugiés (Guéladio).

*Fig. 7. Le débouché du « couloir » migratoire peul au nord du « W » au 19<sup>ème</sup> siècle. Commandements songhaïs (sous contrôle touareg) (1), Liptako (2), Yagha (3), Gwando-Sokoto (4), Torodi (5), Guéladio (6), Bittinkoodji (7), Dallol Bosso (8), Diéma de Botou (9), Diowrat de Tamou (10), Borgou (11). Filières migratoires peules (17/19<sup>ème</sup> siècles) (12).*

## 2. Le no man's land du « W »

Tous les systèmes guerriers évoqués (étatiques ou claniques) sont esclavagistes actifs. En sus d'une utilisation directe d'une main d'oeuvre servile, ils pratiquent la collecte et le transfert de populations capturées sur les périphéries de leur territoire voire parfois très au-delà. La violence peut aussi être induite par des stratégies identitaires, y compris au sein de clans modestes aux genres de vie normalement pacifiques (cas de certains groupes du Gourma et du Zermatarey avant les guerres dites zermas-peuls, par exemple).

Dans tous les cas, les effets territoriaux de la guerre sont les mêmes. Les confins sont « ouverts ». Les frontières sont des « glacis » fluctuants, jamais des limites linéaires, stables et reconnues par convention. Les territoires étatiques progressent derrière un front prédateur ou régressent face à une pression inverse. Des tensions au sein d'une même aire

de peuplement maintiennent le vide entre commandements locaux, y compris entre villages. Les territoires humanisés ne sont pas coalescents. Ce sont des pôles dont la superficie est très minoritaire par rapport à la brousse, à l'échelle de l'ensemble du Sahel et des savanes.

Ainsi, l'identification et la localisation des confins territoriaux doit précéder la question du non-peuplement de la région du « W ».

## 2.1. Récurrence de la violence sur les confins territoriaux : quelques exemples

Le cas du Songhaï est spectaculaire. La localisation des sites de conflits sera constante pendant quatre siècles. Les cartes 8 à 12 illustrent cela.

*Fig. 8. Le Songhaï aux 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles: les Za (deuxième dynastie) de Gao. Le Songhaï devient une province du Mali (1). Front de conquête du Mali (2). Apparition d'un no man's land (3) entre le Mali, le Haoussa et le Borgou. Essaimage du peuplement songhaï (4). Proto-Gourmas et proto-Kouroumbas (5), proto-Baribas (6) et proto-Haoussas (7). Peuplement songhaï (8). Scs Urvoy, 1936 ; Rouch, 1953*

*Fig. 9. Le Songhaï à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle (dynastie des Sonni). Campagnes contre le Borgou (1), les Mossis et les Gourmas (2). Limites du Songhaï (3). See Rouch, 1953.*

*Fig. 10. Le Songhaï au début du 16<sup>ème</sup> siècle. Front de pillage vers le sud-est (1) et résistance du Kébi et du Borgou (2). See Urvoy, 1936.*

*Fig. 11. Le Songhaï au 16<sup>ème</sup> siècle (dynastie des Askia). Reflux des Sohantysés, descendants des Sonni (1). Migrations zermas (2). Campagnes contre le Borgou (1505-1506) et le Kébi (1516-1517) et contre-offensives (3). Kouroumbas (4). Proto-Gourmas ou espace vide (5). Baribas (6). Yowas, etc... (7). Kébi révolté (8). Limites du Songhaï (9). Scs Rouch, 1953 ; Seyni, 1982.*

*Fig. 12. Le Songhaï à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle sous la domination marocaine. Campagnes marocaines en 1591 (1) et contre-attaques (1593) (2). Persistance du no man's land (3) face au Haoussa (4) et au Borgou (5). Koulen, citadelle marocaine (6). Peuls (7). Gourmanichés (8). Zermas (9). Sohantysés (10). Limite sud-est du Songhaï marocain (11). Pression touarègue (12). See Rouch, 1953.*

Les environs du « W » du Niger et son aval immédiat sont un front d'attaques vers le sud-est (Urvoy, 1936) sous le Mali au 14<sup>ème</sup> siècle et le sont restés au temps du Songhaï. Les *tarikhs* utilisées par Delafosse (1912), Urvoy (1936) et Rouch (1953) rapportent le souvenir des grandes campagnes. On peut citer (Rouch, 1953):

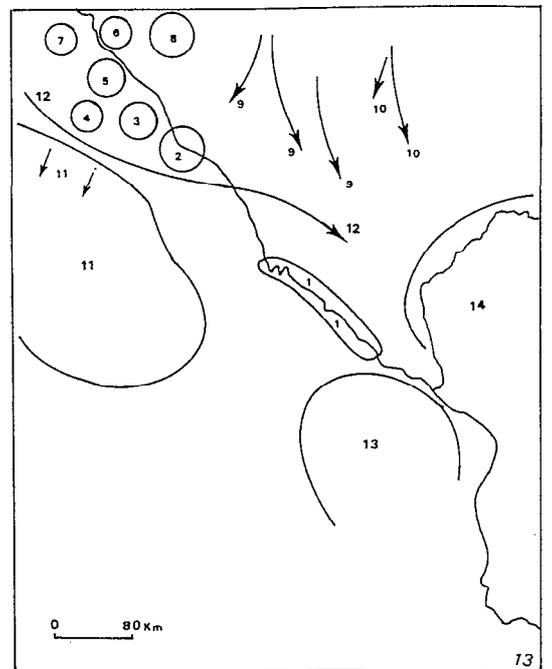
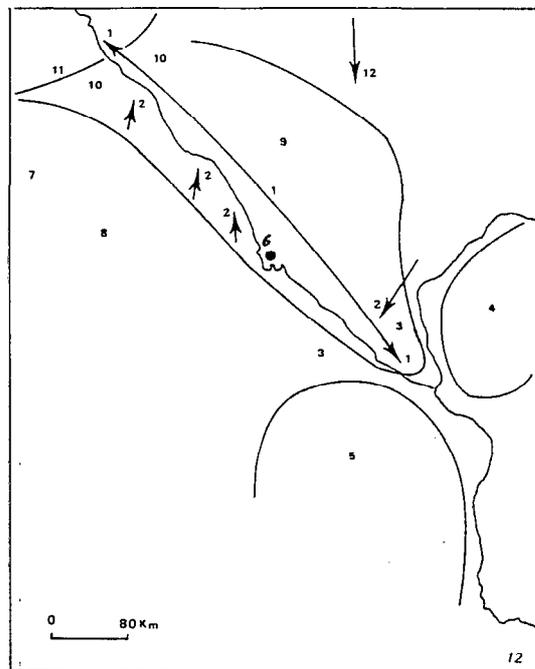
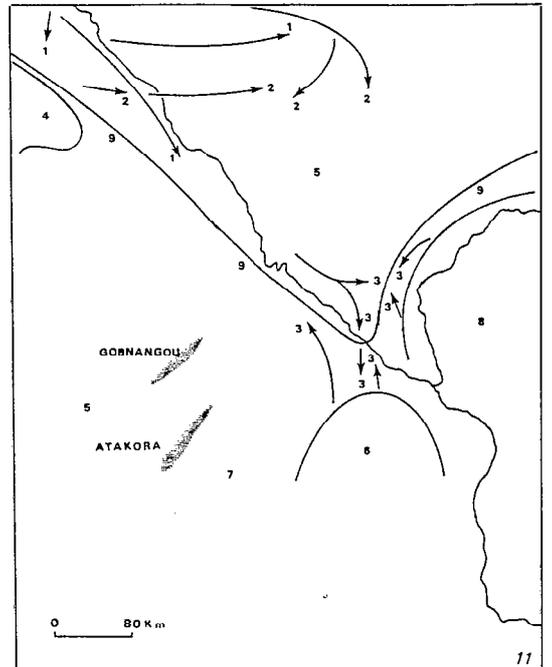
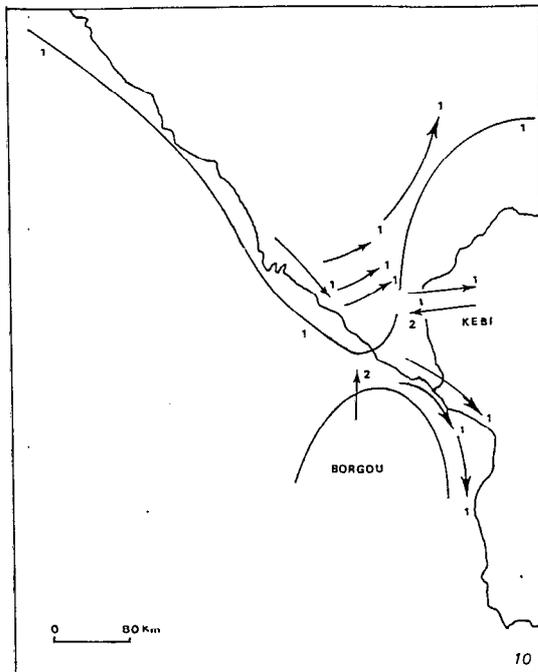
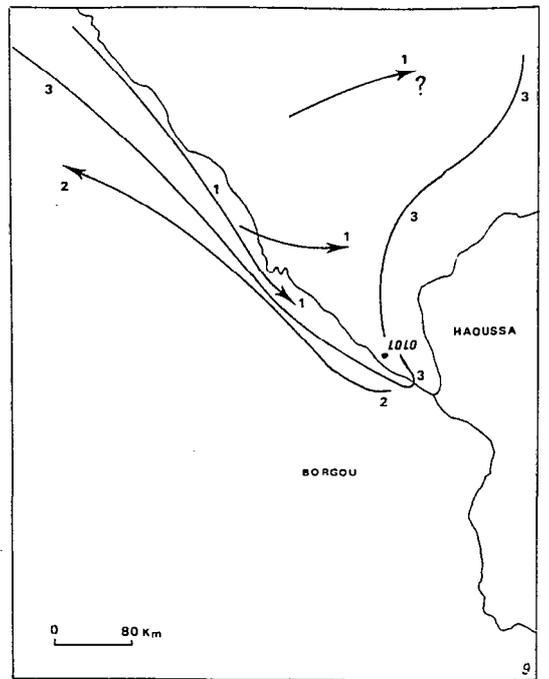
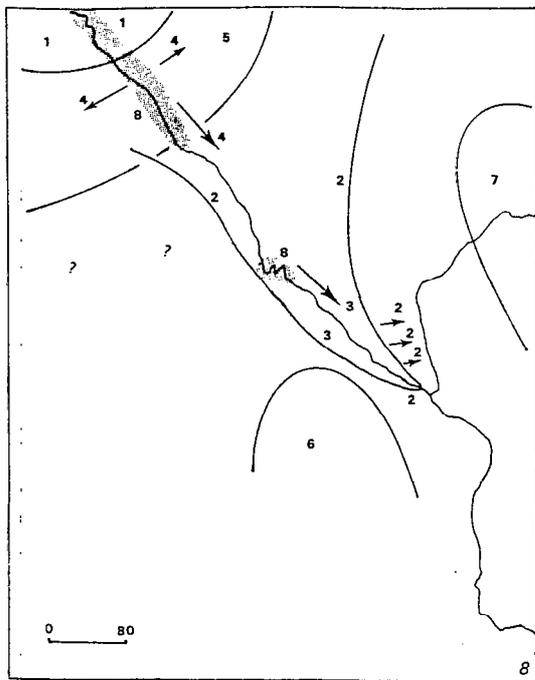
- expédition au Dendi. Recrutement de Baribas à Lolo près de Illo, contre le Mogho en 1470-1471.
- attaque (sans bénéfice territorial) en 1504-1506 de Mohammed Askia contre les Baribas en aval de Gaya: colonnes de pillage et rafles d'esclaves.
- campagne au Katséna en 1513-1514.
- alliance puis révolte du Kébi et répression (inefficace) en 1516-1517.
- guerres et défaites contre le Kébi de 1531 et 1537 puis de 1551 à 1553.
- nouvelle attaque contre le Katséna en 1554.
- pillage de Boussa et de sa région en 1555-1556.
- expédition guerrière au Dendi jusqu'à Loulâmi en 1570.

Le phénomène perdure sous la domination marocaine:

- bataille de Ouamé : défaite des Songhaïs et installation des Marocains à Koulen (dans le « W ») en 1591.
- campagnes marocaines jusqu'à l'embouchure de la rivière du Kébi entre 1591 et 1593.
- résistance des Songhaïs au Dendi et abandon de Koulen par les Marocains en 1594.
- nouvelle campagne marocaine au Dendi en 1596.

Au Songhaï des Sonni et des Askia (15/16<sup>ème</sup> siècles), les campagnes militaires et les transferts de population sont banals sur les marges (Rouch, 1953). Delafosse (1912) décrit une situation de pillage endémique sous Sonni Ali. Rouch (1953) évoque un domaine royal productif et policé sous les Sonni et les Askia mais ceci n'est pas incompatible avec l'existence de la guerre sur les confins: le Songhaï draine et transfère les marchandises et les hommes, de la périphérie vers le centre ou d'une marge à une autre. Rouch (1953) cite :

- le transfert des Peuls de l'ouest (Gondo-Bandiagara) vers Gao en 1471-1472.



-le transfert de Kouroumbas et de Gourmas vers la vallée du Niger sur les terres de la couronne.

-l'enrôlement d' «étrangers des montagnes» dans l'armée.

Ces campagnes du Songhaï (malien, indépendant ou marocain) se heurtèrent à des résistances actives, voire des agressions, par le Kébi et le Borgou, selon les époques.

*Fig. 13. Le Songhaï à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle (principautés de la rive droite). Sorkos du « W » (1), Namaro (2), Dargol (3), Téra (4), Kokoro (5), Gothèye (6), Gorouol (7), Andiorou (8). Migration zerma (9) et pression touarègue (10) en partie au détriment des Gourmantchés qui refluent vers le sud-ouest (11). « Couloir » migratoire peul (12). Borgou (13). Kébi (14). Sces Urvoy, 1936 ; Rouch, 1953 ; Diallo, 1979 ; Seyni, 1982.*

Les conflits issus du démembrement du Dendi au 17<sup>ème</sup> siècle auront les mêmes effets dans les mêmes zones. Les guerres entre le Borgou et les certains diémas gourmantchés du sud aux 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles également.

L'hégémonie du Gwando sur le Liptako peul et les principautés voisines au 19<sup>ème</sup> est discutée. Barth (1854) avait décrit un état puissant influent jusqu'à Dori. Urvoy (1936) parle au contraire d'un "centre sans circonférence", imposant tributs et pillages autour de lui. L'autorité permanente du Gwando semble avoir été limitée à l'ancien Kébi d'où partaient des razzias jusqu'au Mogho à travers le Gourma (entre 1833 et 1858 notamment), en s'appuyant sur un réseau de places fortes (Say, Djongoré, Kiba, par exemple, pour ce qui concerne le « W »).

Entre 1849 et 1856, c'est l'apogée peule au Zermatarey puis la situation s'inverse entre 1856 et 1866 au profit des Zermas et de certains alliés peuls. La zone devient alors un foyer de razzias vers le « W » et le Gourma jusqu'au Gourounsi où la «mission du Mossi de Voulet et Chanoine» trouvera les guerriers Zermas durablement installés (Chanoine, 1897).

Les grandes expéditions n'excluaient pas la maraude et les conflits locaux. Au 19<sup>ème</sup> siècle, toutes les principautés du «couloir» migratoire peul pratiquent la guerre (Torodi, Guéladio, Yagha) ou la subissent (Dori du Liptako, versant tribut aux Oudalans). Celles issues du démembrement du Songhaï, également. Toutes interviennent dans le Gourma mais aussi plus loin (Mogho, Boobola).

Le diéma (gourmantché) de Partiaga razzie régulièrement les clans cachés dans les rochers du Gobnangou. Des combats opposent les Sillankés aux principautés de l'ancien Songhaï méridional et aux Touaregs. Les Torobés attaquent Téra et le Dargol en 1866...

A la fin du siècle, l'alliance dite toucouleur d'Amadou Cheikou et d'Ali Boury du Dyolof quittent le Macina face aux troupes françaises, séjourne à Hombori et Dori puis s'installe de part et d'autre du « W », imposant 3 000 guerriers sur la région pendant deux ans. Pillages et tueries étendent encore le vide humain (le combat de Boumba en 1896 éliminera 3 000 guerriers zermas). Mêmes les villages du défilé du « W » sont alors détruits.

*(...) Les partisans de Cheikhou Ahmadou en retraite vers Sokoto passèrent le long du fleuve. Ils saccagèrent complètement les villages de Nattangou, Bamendi, Kiba, Bakembila, alors assez importants (...) (Anonyme, 1929).*

*Fig. 14. Les raids toucouleurs et la colonne Voulet à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Campagnes des troupes d'Ahmadou, Ali Boury N'Diaye et Bayero, entre 1895 et 1897 (1). Aire pillée par les Toucouleurs (2). Colonne française de Voulet et Chanoine en 1899 (3). Sces Urvoy, 1936 ; Périé et Sellier, 1950 ; Gado, 1980 ; Kimba, 1981.*

La colonne française de Voulet et Chanoine empruntera deux ans plus tard le même chemin, passant plus rapidement mais avec les mêmes effets.

On peut résumer les périodes d'activité guerrière sur les confins cartographiés (fig. 8 à 14) suivants l'origine des expéditions:

- Etat songhaï (y compris sous le contrôle du Mali ou du Maroc): du 14<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> siècles.
- Principautés du sud-est (Dendi, Téra, Dargol, etc...) : du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècles.
- Diémas du Gourma: du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècles.
- Borgou : du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècles.
- Torodi et Guéladio: 18/19<sup>ème</sup> siècles.
- Gwando-Sokoto (et principautés annexes) : 19<sup>ème</sup> siècle.
- Zermatarey : deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.
- Raids de l'alliance toucouleur: fin du 19<sup>ème</sup> siècle.
- Colonne française de Voulet et Chanoine: fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Les témoignages recueillis dans le canton de Tamou confirment le vide humain de la région et l'expliquent par la violence. En soi, notre cartographie ne démontre pas le vide humain mais nous avons considéré la récurrence du phénomène aux mêmes endroits comme une cause probable de ce vide. Cette probabilité a servi d'hypothèse avant de tenter une analyse du non-peuplement du « W » pour les périodes accessibles à l'enquête, soit la fin du 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècles.

## 2.2. Densité régionale et mode de peuplement dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle

En 1850, le Zermatarey compte 15 à 20 000 habitants répartis en 50 villages environ. La brousse sépare le front de défrichement zerma des rares villages du défilé du « W ». Les estimations sont de 30 000 habitants sur le plateau et 5 000 dans le Kiota (soit 1 hab. au km<sup>2</sup>) en 1900 (Périé et Sellier, 1950). Les premiers recensements coloniaux donnent ailleurs des densités du même ordre:

Cercle de Fada (Fada, Diapaga et Pama): 1909: 189 846 hab. sur 80 000 km<sup>2</sup>, soit 2,37 hab. au km<sup>2</sup> (Maubert, 1909). 1918: 188 813 hab. soit 2,36 hab. au km<sup>2</sup>. (Arna 8.8.14 Fada 1918-1927). Pour mémoire: 1941: 198 255 hab. soit 2,48 hab. au km<sup>2</sup> (Minoz, 1941). Cercle de Say: 1903: 37 387 hab. pour les 12 cantons du cercle, soit 3,5 hab. au km<sup>2</sup> (Laya, 1977).

Concernant le début du 20<sup>ème</sup> siècle, on dispose des estimations régionales suivantes:

- Zermatarey: 100 000 (Robin, 1947, Périé et Sellier, 1950).
- Région de Torodi-Tamou-Djongoré: 50 000 (Laya, 1977).
- Gourma: 200 000 (400 000 en 1973) (Madiéga, 1973).
- Borgou: 200 000 (265 000 en 1957 selon Lombard).

Soit 550 000 personnes estimées; ce qui correspond à une densité de 3 habitants au km<sup>2</sup> environ, y compris les zones vides.

L'occupation ancienne du sol est induite par des genres de vie "cueilleurs" impliquant en soi une certaine mobilité (à l'exception des falaises-refuge du Gobnangou et de l'Atakora). La guerre, quant à elle, a deux effets opposés mais compatibles: le regroupement défensif ou la fuite en cas de défaite. Mais c'est alors une mobilité groupée, car toute stratégie solitaire était condamnée.

En 1913, le *no man's land* situé entre le Gourma et le Borgou était toujours identifiable au niveau de la Pendjari, entre le Gobnangou et l'Atakora, après dix ans de paix et de déconcentration générale de l'habitat:

*« (...) Au nord de la limite actuelle entre les deux colonies et au pied de la dernière arête de la chaîne de l'Atakora passe un sentier caravanier reliant Tanguiéta au Niger par Konkonbri et Diapaga. Ce sentier est jalonné jusqu'à Kodiogo près de Konkonbri par quelques villages peuplés de Tomkombas et de Gourmantchés. Ces quelques villages font partie du secteur de Diapaga mais ils sont complètement isolés de ce secteur par une zone désertique de 50 à 60 km de profondeur (...). (Proposition d'un rattachement au secteur de Tanguiéta.) Peut-être pourrait-on (...) objecter, au point de vue politique et*

*ethnographique, que la région dont je parle est peuplée de Gourmantchés. Cette assertion ne serait qu'en partie exacte car certains villages, spécialement Koyergo sont Tomkombas. On peut également faire valoir que le Dahomey possède autour de Noussougou un groupement Gourmantché (...)* ». (Gouverneur du Dahomey, 1913).

On voit que le *no man's land* n'est pas une « frontière » culturelle ou ethnique : il y avait (et il y a toujours) des Baribas au nord de la Pendjari et des Gourmantchés au sud. Espace de danger ou de sécurité suivant les circonstances, il permet aux marginaux ou aux victimes d'un pôle de peuplement de fuir et de se réfugier au-delà (dans des falaises en l'occurrence). Son origine et sa fonction est bien stratégique.

Comme celui de la Pendjari, le vide du « W », est perçu par les observateurs du début du 20<sup>ème</sup> siècle: « (...) *tout ce pays est désert. (...) nombreuses traces de villages (...) nombreuses poteries souvent intactes (...) d'un type entièrement différent de celles des populations environnantes actuelles (...) Les renseignements indigènes sont très vagues. Presque partout on ne sait rien. Cependant, pour la Mékrou un chasseur peul (du Torodi) à répondu: 'C'étaient des Gourmas. Ils vivaient il y a un grand nombre de générations. Les uns sont morts les autres sont partis'. (...) (un chasseur à Bolsi) 'Le pays était devenu mauvais. On ne pouvait plus y vivre'*.

*(...) Quel est l'état actuel de la région? Dans le W quelques rares villages nommés plus haut. Situés dans des vallées dégagées et à plusieurs kilomètres du fleuve ils souffrent peu des mouches (tsé tsé). Natangou a même quelques vaches qui y vivent fort bien. Cependant ces villages sont misérables et diminuent régulièrement. Kiba n'a que trois habitants (un ménage). Natangou est peuplé de haoussas venus de Nigéria exploiter le jasper dans la vallée de la Tapo. (...) Au bord du fleuve, au milieu de prairies, quelques très rares campements temporaires de pêcheurs haoussas venus d'Ilo en Nigéria pour la saison de pêche. (...) Quant au pays de la Mékrou, il est non seulement désert, mais redouté et évité. Quelques équipes de chasseurs baribas viennent chasser l'éléphant. Ils ont identifié et baptisé sept gîtes où ils sont sûrs de trouver un troupeau. Quelques beaucoup plus rares chasseurs peuls et dendis s'y aventurent vers le Nord. En dehors d'eux, les gens des environs en ont une grande frayeur (...)* » (Anonyme, 1929).

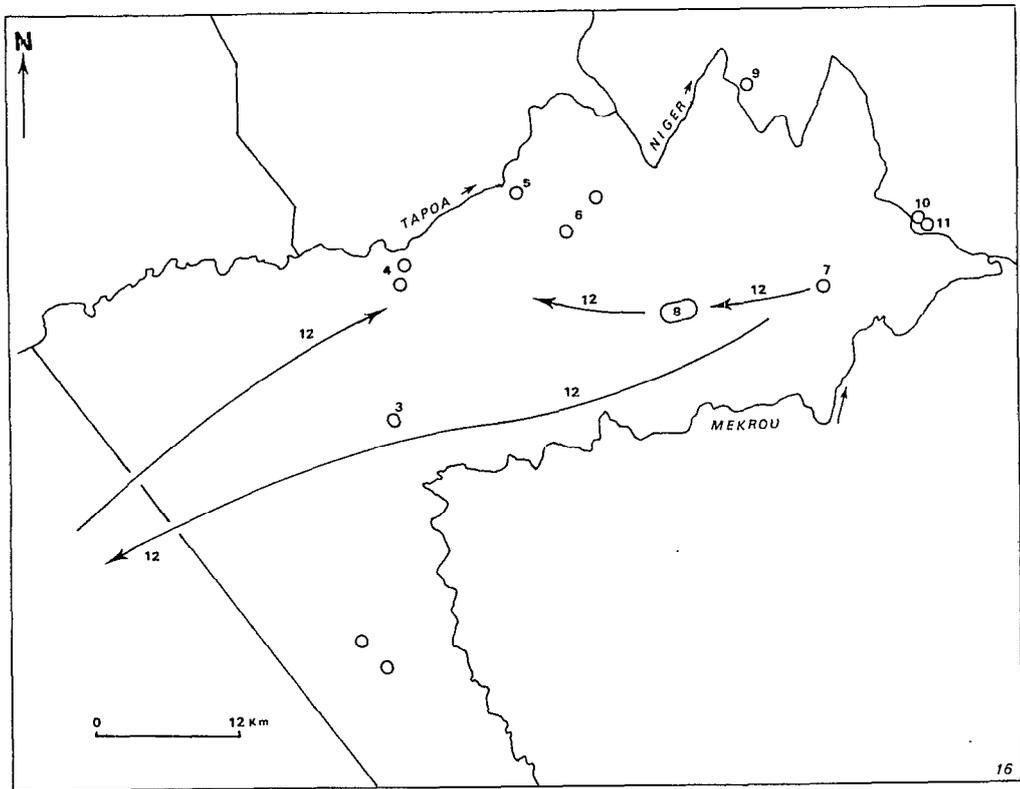
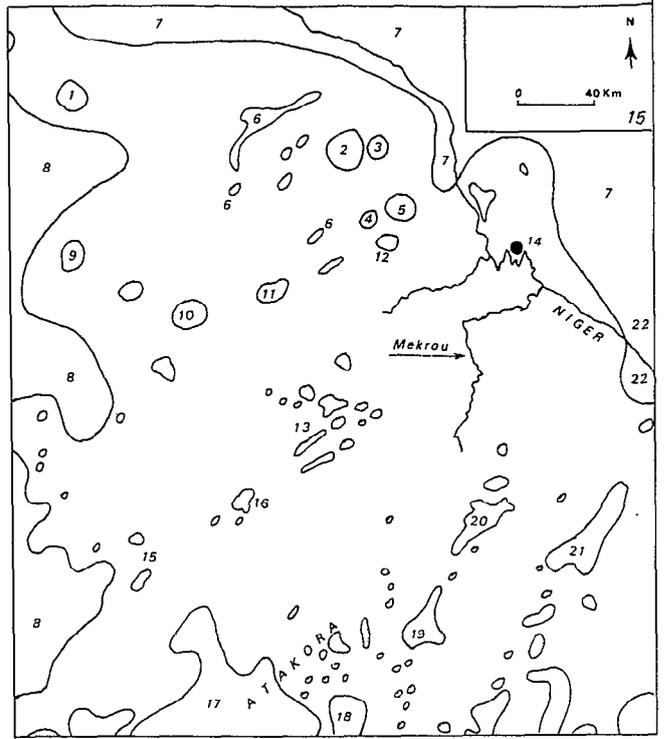
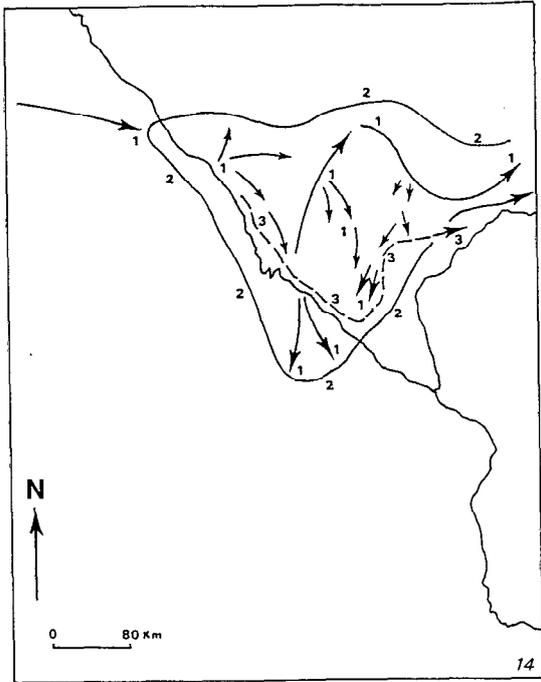
Urvoy signale (1936) l'existence d' « (...) *une large zone inhabitée (qui) sépare (...)* Gourmas et Bargous ».

Une explication «géo-stratégique» confirmée n'excluerait pas *a priori* des facteurs sanitaires (trypanosomiase, onchocercose, etc...), religieux ou occultes (sites tabous ou réputés hantés) pour rendre compte des « faibles » densités ouest-africaines (si tant est qu'une densité « normale » doit être toujours la plus forte possible!).

Giri (1994) a analysé les fondements économiques de cette organisation de l'espace. Après avoir constaté que les économies sahéliennes sont, par choix, « sans accumulation » de capitaux ou de biens (le bétail excepté), il rappelle l'existence de famines récurrentes avant de contester certains auteurs pour qui des économies « *à la limite de la subsistance* » sont des systèmes où la famine est impossible. Ceci mérite une remarque car le problème est certainement plus nuancé.

Il est certes admis que la sécheresse ou les invasions de sauterelles ont affecté localement la production des mils et des sorghos au cours des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. Mais les céréales n'étaient pas la seule -voire la principale- production des économies du Sahel et des savanes. Cessons de voir toujours des « paysans » là où il y a souvent des « chasseurs-cueilleurs-essarteurs ». Admettons ensuite (Benoit, 1998a) que les économies « de ponction » sont spécifiques. La preuve en est qu'elles sont aujourd'hui en situation d'échec par saturation de l'espace et ruine des ressources.

S'il est vrai que l'accumulation de capitaux et de biens est « refusée » par les économies du Sahel et des savanes, il y a bien maintien de stocks consommables « dans la nature » (ici,



dans le *no man's land*) et respect du libre accès individuel à ces stocks. La famine découle du déficit céréalier lorsqu'il y a également impossibilité d'augmenter en conséquence la part moyenne de la production de cueillette (gibier, poisson, fruits, graines, feuilles et racines comestibles sauvages). L'existence et la disponibilité théorique des stocks de ressources dans la brousse est une garantie de survie si l'accès à ces stocks est tactiquement possible. Ce ne fut pas toujours le cas au cours de l'histoire connue (et ça ne l'est plus aujourd'hui à cause de la ruine des stocks par excès de ponction lors des dernières décennies...).

*Fig. 15 . Les "pays" du Gourma et Borgou à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Yaga (1). Torodi (2). Guéladio (3). Tiéla (Nomabés) (4), Tamou (5). Saoura et Lati (Gourmas) (6), Bittinkodji (rive droite), Zermatarey et Songhaï (7). Diémas gourmantchés du nord (8). Gayéri (9), Matiacoalé (10). Kanichari (11). Botou (12). Gobnangou (Tansarga, Tanbarga, Logobou, Partiaga, Kodjari, etc...) (13). Sorkos du « W » (14). Pama (15). Madjoari (16). Atakora (17). Kouandé (18). Kérou (19). Banikoara (20). Kandi (21). Dendi (22). Le reste: zones vides.*

### 2.3. Les tentatives de peuplement entre la Tapoa et la Mékrou aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles

La carte 15 illustre les aires de peuplement de la région vers 1900.

Des traces d'occupation humaine existent partout dans le vide du « W » mais elles sont le fait de civilisations oubliées. Il n'y a pas de témoignage confirmant la présence humaine entre la Tapoa et la Mékrou avant le 19<sup>ème</sup> siècle, sauf sur le fleuve lui-même. Au contraire, la mémoire collective gourmantchée affirme (mais c'est à confirmer) que la zone comprise entre le Gobnangou oriental et Botou et les abords immédiats du fleuve Niger étaient vides jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.

Concernant le début du 19<sup>ème</sup> siècle, le souvenir historique local cite le village de Toungal bagou et quelques établissements sorkos et maourés autour des villages de Karey Kopto, Bagamboula et Bikini actuels, soit quelques centaines d'habitants liés à la vallée du Niger.

Il y eut des tentatives de peuplement dans l'intérieur des terres. Celles dont la tradition a gardé le souvenir ont toujours été mises en échec par des communautés hostiles, qu'elles intervinssent à partir du Gourma ou de la vallée du Niger.

Tentatives d'occupation à partir du Gourma (fig. 16):

-Dagou déni. Créé vers 1780 ou 1800 par le clan Gmamba (installé actuellement à Kodjari près du Gobnangou), ce village ne subsistera qu'une quarantaine d'années. Après quelques velléités guerrières malheureuses, ce clan et sa «clientèle» s'était reconverti dans la culture, la cueillette, la chasse, le tissage et la fabrication du fer après s'être isolé en brousse. Dagou déni était aussi un point d'appui pour la chasse à l'éléphant vers la Mékrou pour d'autres chasseurs du Gourma. Un mur de protection en argile et pieux de bois a été construit vers 1812 après l'attaque d'une petite coalition temporaire venue du Borgou et du Dendi. Un deuxième quartier (Folkpienbouri) a été créé vers 1820. Le tout sera détruit par les guerriers de Kiba vers 1830.

-Gargoga. Fondé par des familles Lompo de Botou vers 1820, ce village sera détruit par Kiba vers 1830, lors de la campagne contre Dagou déni.

Tentative d'occupation à partir du Bittinkodji (territoire peul centré sur la vallée du Niger):

Véritable «marche», Kiba a été fondé en 1812 ou 1815 par des Peuls passés par le Gourma méridional, Djongoré et Say. Ils furent installés en avant-poste du Gwando, face au vide qui séparait les Baribas des Gourmantchés (dont les gens de Dagou) par Mohaman Diobo de Say. Ils pillent Dagou déni (plus de 1000 morts selon certains informateurs, fuite la veille de l'attaque pour d'autres) et Gargoga vers 1830.

Kiba sera à son tour détruit en 1869 (?) par les Zermas d'Issa Korombé. Les survivants se séparent. Les esclaves s'installent à Tialkoye. Les nobles se cachent en brousse entre Niafourou et Gangani bangou, d'autres à Lountougou et Gomandi (lieux-dits actuels), d'autres retournent dans le Gourma. Un regroupement aura lieu à Tialkoye en 1875. Le site de Kiba sera réoccupé ensuite puis détruit à nouveau par les troupes d'Ali Boury, Ahmadou et Bayero en 1897. Le sort néfaste de Kiba en temps de paix (vers 1920) semble montrer que les conditions sanitaires obligeait à des installations rapides et massives pour réussir l'« assainissement » d'une brousse vierge par des défrichements conséquents. Une famille isolée très affectée par la trypanosomiase est signalée sur le site en 1926. Une autre (la même ?) en 1936 (Fiasson, 1937).

Marché plus que (vrai) village, Nattangou a été fondé par un chasseur haoussa venu de Sokoto via Kirtachi (1867-1870) et Toudou (1870-72) et reconverti dans l'exploitation du jaspe. Ce site minier était aussi un centre d'achat de l'ivoire brut pour le commerce haoussa.

*Fig. 16. Les établissements humains du « W » au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Dagou déni (1). Folkpienbouri (2). Gargoga (3). Tialkoye (deux quartiers) (4). Toudou, premier site minier 1870-1872 (5). Nattangou (site minier fondé en 1875) et Niafourou (zone de culture de Toudou et Nattangou) (6). Kiba, fondé vers 1815, détruit en (?) 1869 (7). Etape des réfugiés de Kiba vers Tialkoye (entre 1869 et 1875) (8). Karey kopto (9). Bagamboula (10). Bikini (11). Migrations des Kibabés (12).*

Le destin de Dagou déni, Gargoga et Kiba illustrent la réalité stratégique et écologique (donc économique) du *no man's land*. Dagou déni est le résultat d'une tentative contrée d'occupation par attrait de la ressource et/ou désir de s'isoler, par un clan devenu industriel après avoir subi des revers de guerre. Gargoga représente une tentative (contrée également) d'accès aux grands stocks de gibier du *no man's land* à partir de Botou. Kiba, « marche » du Gwando, était destiné à éliminer toute tentative de peuplement du « glacis ». Il a été lui-même détruit par des forces du Diamaré qui se frayaient un chemin de razzia vers l'ouest.

## Conclusion

L'existence de *no man's lands* stratégiques est une constante banale de l'histoire du monde. On en identifie plusieurs sur certaines périphéries des anciens états d'Afrique de l'ouest (Gaabou, Fouta toro et Fouta djallon, Mogho, Mali, etc...). Nous avons tenté d'évoquer le contexte historique propre à celui qui sépare les confins du Songhaï, du Borgou, du Gourma et du Gwando.

Historiquement, les économies des savanes du moyen-Niger sont des modes de ponction, quel que soit le genre de vie: razzia des hommes et du bétail, extraction de minerais, cueillette, chasse, élevage extensif ou essartage itinérant. Sauf exceptions (bijouterie et tissage), la production artisanale est au service de cette ponction (armes de guerre ou de chasse, filets, pièges, etc...). Elle n'alimente pas une accumulation systématique de biens « hors de la nature », même au sein des aristocraties. Ce fondement économique influence les stratégies et les modes d'occupation du sol. Sauf au coeur des espaces étatiques et des sites montagneux défensifs (Gobnangou, Atakora), le peuplement est précaire. La re-création de la brousse, donc la régénération des stocks de ressources (y compris la fertilité du sol) est le fait du déguerpissement.

Les ressources vivantes régénérées (re)deviennent à terme disponibles pour les alliés (éleveurs, chasseurs, pêcheurs, essarteurs, etc...) de la prépotence sur les confins de ses aires d'intervention. Cette régénération garantie également une nature virtuellement abondante à des groupes réfractaires ou bannis en situation de fuite.

La mise en *defens* est toujours un processus non voulu qui intervient « par défaut » (Benoit, 1998b). Ceci alimentera une réflexion ultérieure concernant les difficultés que rencontrent ceux qui se préoccupent de gestion des ressources vivantes aujourd'hui. Il faudra en tirer toutes les conséquences socio-politiques de cette analyse avant de proposer une exégèse des différents discours qui revendiquent aujourd'hui un droit d'accès à la brousse protégée.

## Annexe 1

### Témoignages du "W" du Niger

Les extraits d'entretiens ci-dessous sont de simples illustrations. Une analyse des idéologies locales concernant la nature et les ressources vivantes sera proposée ultérieurement. Elle inclura l'exégèse des opinions des populations vis-à-vis de la politique de conservation, opinions recueillis de façon critique durant plusieurs années dans le canton de Tamou et le Dalloï bosso méridional au Niger et dans la région de Botou et du Gobnangou au Burkina Faso.

1. (...) Le tronc de ce baobab est creux. Quand les gens venaient camper là pour la chasse, ils s'installaient dans ce tronc. (...) C'était (...) un lieu de refuge. Si des cavaliers pillards passaient dans la région, ils ramassaient tous ceux qu'ils rencontraient. On rentrait dans ce tronc pour se cacher. Nous, nous campions toujours dans ce tronc (...).

2. Les gens qui ont fondé le village de Tchiba (Kiba) étaient des Peuls (...) du Mali (...). Ils sont arrivés à Diongore à la recherche d'un endroit pour s'installer. Les gens de Diongore les ont conduits chez Mohaman Djobbo. (...) Il leur a dit de se mettre entre la Tapoa et la Mékrou. (...) Une fois installés, ils ont commencé à attaquer d'autres villages. Par exemple, ils ont attaqué Dagou kouara (déli), Konbouangou (Kondio), Nadjibouandi, Gargoga... Ils ont vaincus tous ces villages. Ils ont fait beaucoup de captifs. Ils emportaient les enfants, les femmes, du bétail, des cauris. Ces gens capturés devenaient les esclaves de Tchiba. Et nous, ce sont ces esclaves-là qui nous ont mis au monde. Donc, moi qui te parle, je suis un esclave (...).

3. (...) Les habitants de Dagou déni ont été attaqués une première fois par les gens de Kouampa. Cela a amené ceux de Dagou déni à se replier sur Kotchari. Kouampa est un village du Bénin (actuel) dans lequel il y avait beaucoup de peuples: des Baribas, des Gourmantchés, des Zermas... Les gens de Tobaga (Borgou, près de la Haute Mékrou) avaient demandé à ceux de Kouampa et de Tassi de les aider à vaincre Dagou déni. Ce sont les trois villages qui à l'initiative de Tobaga ont vaincu Dagou. Les gens de Tobaga étaient des Baribas. Ceux de Kouampa étaient en majorité des 'Zermas' (Songhaïs). Ceux de Tassi étaient en majorité des 'Zermas' (Songhaïs) du Dendi. Tous ces villages avaient en commun un problème: les gens de Dagou les dérangent dans leur chasse (...). Après le massacre, les survivants de Dagou se sont réinstallés. Cette fois, ils ont construit un mur pour se protéger (...).

4. (...) La brousse? Avant, elle n'appartenait à personne. N'importe qui pouvait aller s'y installer (...).

5. (...) Avant (1900), si tu voulais défricher un champ, tu ne demandais à personne. La brousse n'appartenait à personne. (...) Avant, celui que la guerre chassait, s'il pouvait trouver ailleurs où s'installer, celui-là ne revenait pas (...).

6. (...) Avant le Blanc (1900), la brousse n'appartenait à personne mais chacun (...) surveille son coin. Entre la Tapoa, la Mékrou, Doundou Bangou et Tialkoy, c'était la brousse (...) de Kiba. Entre Anaga, Gargoga, Dagou Kouara et Paillote, c'était la brousse des Gourmantchés de Botou et Kotiali. Ils n'y avaient pas de relations entre eux. Il n'y avait pas d'aide en cas d'attaque. Les Kibabés ont attaqué deux fois les Gourmantchés. Ils ne s'entendaient pas (...).

#### Sources orales

Canton de Tamou. Arrondissement de Say. Niger. Interviews, transcription et traduction: Michel Benoit, Mounkaïla Terigaba et Mamoudou Wally.

- 1 et 3. Mooli Haoussa. Louoli Tankwano, 82 ans. Du 11 au 14/01/96
2. Alambaré (quartier Touolonli). Hamidou Alfari, 82 ans. Les 19 et 20/01/96
4. Tamou. (quartier Forgossogo). Gnakpa Boiro, 75 ans. Le 16/12/95
5. Alambaré (quartier Touolonli). Hamidou Alfari, 81 ans. Le 24/10/95
6. Alambaré (quartier Touolonli). Hamidou Alfari, 82 ans. Le 16/11/96

Nos remerciements et notre gratitude vont aux Anciens et Notables du Canton de Tamou pour leur patience et leur compréhension, particulièrement aux trois personnes citées (MB).

## Annexe 2

### Les motivations conservacionnistes des années 30 dans leurs contextes administratif et régional

Nous publions des extraits du rapport de la première mission du Docteur vétérinaire Fiasson dans le « W » en 1937 pour deux raisons. La première est de témoigner de l'idéologie conservacionniste de l'époque pour la confronter éventuellement à celles exprimées par les témoignages locaux cités en annexe 1 ou qui le seront ultérieurement. La deuxième est d'éviter la perte d'un texte rare menacé dans son intégrité matérielle. Quelques passages de l'original conservé à la Représentation UICN au Niger (Niamey) sont (1995) d'ailleurs perdus. Ils sont signalés ici par le signe « (...) ». Les parties jugées peu intéressantes pour notre propos ne sont pas rapportées ici. Dans ce cas, leur emplacement est signalé par le signe « (...) ». Quelques fautes de frappe ou de ponctuation évidentes propres à l'original dactylographié ont été corrigées par nous (MB) mais nous n'avons pas touché à ce qui peut paraître comme des erreurs plus graves. Elles ont fait partie des données (justes ou fausses) que les responsables de l'époque avaient à leur disposition pour décider. Certaines sont facilement identifiables aujourd'hui, comme les improbables « marais de Kodjar » (Kodjari) par exemple.

#### Rapport de la mission Fiasson dans le Parc de Refuge du « W » du Niger (mai - juin 1937)

*Colonie du Niger, 12 juin 1937, No 929. Le Vétérinaire-Adjoint FIASSON, Inspecteur de l'Elevage au Niger à Monsieur le Gouverneur du Niger.*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits intéressant la tournée que je viens d'effectuer du 26 mai au 9 Juin 1937 dans la région du Parc de Refuge du W. Elle avait pour but de préparer le travail de la Commission nommée en application de l'article 21 du décret du 10 octobre 1936, afin de délimiter le Parc National qui pourrait être organisé à cet endroit. Cette Mission a tout intérêt à effectuer ses travaux dès maintenant, d'abord parce que des mesures urgentes sont nécessaires, ensuite parce que c'est la période de l'année la plus favorable: les hautes herbes sont brûlées et on peut trouver de l'eau partout.*

*Il ne pouvait être question en effet de fixer moi-même ces limites étant donné le peu de temps (15 jours) dont je disposais. (...) J'ai pu seulement parcourir la limite Est du Parc de refuge. Le but de cette tournée était donc précis et M. l'Administrateur du Cercle de Niamey n'avait aucune raison de s'écrier: « il va me tuer un éléphant ». Il faut d'ailleurs (...). D'ailleurs cette réflexion, à elle seule, prouve une ignorance profonde de la région, ignorance qui pourrait être expliquée l'état -simplement désastreux- de la faune et de la flore dans le parc. Le souci qu'éprouvait M. l'Administrateur part d'un bon naturel et l'honore, mais pourquoi le limiter aux Européens seulement ? Le Parc de Refuge du W n'est peut être pas considéré comme une réserve de chasse à leur usage par les Européens, ainsi que me l'affirmait un humoriste, mais il est certain que les indigènes de cette région et d'ailleurs, en ont jugé ainsi.*

*De la Tapoa à la Mékrou, j'ai suivi le fleuve poussant de nombreuses pointes, à pied, de part et d'autre, sur la rive droite en particulier. Je suis revenu à pied de la Mékrou (Bilkini) à Nattangou (...): partout j'ai trouvé la brousse brûlée. Et fait plus grave, j'ai vu très peu de gibier. (...) Je n'hésite pas à conclure: il y a moins de gibier dans le Parc de Refuge du W que dans certaines autres régions de la Colonie. J'ajoute que peu de régions sont aussi fréquentées par les chasseurs. Il y a des chasseurs à Nattangou qui font régulièrement la navette entre la Tapoa et la Mékrou; à Karékopto vers le deuxième coude du W du Niger vit un nommé Gado qui depuis 9 ans pêche et chasse. Il connaît admirablement la région, les espèces d'antilopes qu'on y peut rencontrer; un sentier le relie directement à Nattangou et les indigènes de ce village savent que Gado et ses fils chassent à l'arc et aux lacets. D'ailleurs au sujet des hippopotames (...). En tout cas les indigènes m'ont tous dit avoir ignoré l'interdiction de chasser à l'intérieur des limites fixées lors de la création du Parc.*

*Un peu plus loin, vers le troisième coude existe un village de pêcheurs, Bellokongou (village de basses-eaux). La brousse est brûlée très loin tout autour et les pêcheurs disent que c'est pour prendre des mulots. A qui fera-t-on croire que leur chasse se borne aux rats?*

*Des pêcheurs du Nigéria viennent régulièrement chasser dans le W et y restent des semaines entières. Dans le fleuve des lamantins sont régulièrement harponnés. Un autre village de pêcheurs nommé Mattagou existe sur la rive droite avant Bilkini. Dernièrement à Bossia, des chasseurs de Nigeria sont venus et ont tué trois hippotragues et un cob sur la rive gourma et un hippotrague sur la rive haoussa. Le Parc de Refuge est brûlé à peu près entièrement tous les ans. Des gens de Bilkini m'ont affirmé que ces incendies étaient provoqués par des chercheurs de miel. Chasseurs de rats, chercheurs de miel, c'est peut-être vrai. Mais cela démontre simplement la nécessité de la mesure N° 3 que je propose plus loin.*

*D'ailleurs entre Bilkini et Baganboula (3 cases, village de pêcheurs sur un marigot qui le sépare de Bilkini), j'ai trouvé 3 pièges à « kobas ». (...) La brousse, autour de Bilkini, entre Bilkini et la Mékrou, et en suivant la Mékrou, offre un aspect désolé inimaginable. J'ai eu l'impression (avec des essences d'arbres différentes) de certains points du Nord de Zinder: pas de grands arbres, quelques arbustes et des troncs calcinés. D'ailleurs à quelques exceptions près, l'aspect du parc de refuge est loin d'être celui d'une forêt ou d'une brousse dense. On trouve de l'herbe et des arbres dans quelques dépressions et quelques grands arbres sur les collines.*

*Un autre village (...) est au milieu même du parc: c'est Kiba, ancien village de Nattangou. Il y a là deux cases. Dans un simple but humanitaire il serait nécessaire de déloger ces six ou sept malheureux qui ont refusé de suivre les autres habitants du village. Ils ne pêchent pas (beaucoup trop loin du fleuve), ils ne chassent pas (paraît-il), ils n'ont aucun bétail à cause des tsés-tsés qui pullulent; le mil y pousse mal et le peu qu'ils pourraient en récolter est détruit par les sauterelles et les singes. D'ailleurs, on peut supposer qu'ils sont atteints de trypanosomiase.*

*(...) J'ai fait à pied le trajet Bilkini, Baganboula, Kiba, Nattangou. J'ai rencontré un guib (*Tragelaphus scriptus*), des singes (cynocéphales), 2 céphalophes, des pintades et les traces relativement récentes d'une hyène et d'un hippotrague. C'est tout. Est-là, la faune que l'on pourrait espérer rencontrer dans un Parc de Refuge? Où sont les éléphants du W? Où sont les buffles? Mais où sont les neiges d'anian?*

*Je sais bien que je n'ai pas visité tout le parc mais j'espère que la commission qui s'attardera surtout à l'Est, rencontrera beaucoup de grands animaux. Il est inutile cependant de se le dissimuler: la situation est grave. Elle demande des mesures immédiates, énergiques et certaines espèces ne se retrouveront plus jamais dans cette région et quoique l'on fasse la brousse ne sera jamais une brousse primaire. Nous avons encouru de lourdes responsabilités.*

*Nous nous sommes engagés à la conférence de Londres de 1933, comme les autres peuples administrant des Territoires en Afrique, à protéger la faune et la flore de certaines régions, afin d'en éviter la destruction. Qu'avons-nous eu à présenter en face du Parc National Kruger au Transvaal, des Parcs Nationaux Albert et de la Kagera au Congo belge, et des magnifiques travaux de la « fondation pour favoriser l'étude scientifique des Parcs Nationaux du Congo belge », du Parc National du Baguirmi en Oubangui-Tchari (A.E.F) ?*

*Partout des efforts ont été faits, des sommes importantes dépensées. (...) Nous avons, nous, une région unique qui peut être facilement surveillée. Il suffit de le vouloir. Puisque nous ne pouvons faire autre chose que d'être à la remorque de nos voisins, au moins faisons le, et suivons leur exemple. Parc de Refuge, cette région ? Quelle ironie !! Nulle part ailleurs l'indigène n'a eu autant la liberté de se livrer à ses instincts de massacre et de dévastation.*

*(...) Je jette à nouveau, ici, un cri d'alarme. J'ai déjà écrit qu'il est presque impossible maintenant de voir une gazelle entre Niamey et Mainé-Soroa, en suivant la route. J'ai dit aussi que j'ai pu faire des tournées de deux mois à cheval dans le Cercle de Zinder et dans le Sud de Gouré sans rencontrer une seule de ces antilopes, à cause des chasses répétées faites par les indigènes, et leurs chiens, de plusieurs villages réunis. Aujourd'hui c'est plus grave. Nous nous étions endormis en pensant qu'après tout il nous restait toujours le Parc du W et que nous aurions toujours là de nombreux spécimens. Le réveil, hélas, est brutal. La seule protection qui ait été faite l'a été bien involontairement par les tsés-tsés.*

#### REMEDES

*Il est évident qu'il faut faire là un Parc National ou une réserve naturelle intégrale. Rares en AOF sont les régions présentant autant de facilités et il serait impardonnable de se contenter d'y créer une réserve partielle. Pour le Parc National -que j'ai demandé- comme pour la réserve intégrale, les conditions sont les mêmes. Il faut d'abord que cette région soit inhabitée; il vaut mieux aussi que les limites soient facilement reconnaissables sur le terrain.*

*1. J'avais pensé qu'il serait peut être possible de réduire les dimensions du parc pour laisser davantage de libertés aux amateurs de grande chasse. La situation actuelle l'interdit. Il faut au contraire englober une partie sur la rive gauche. La limite Est pourrait être la piste de Kirtachi à Falme, la limite Nord, à déterminer; la limite Sud, une ligne verticale joignant le 4<sup>ème</sup> coude du W à la piste ci-dessus avant Bossia. Le fleuve serait donc à l'intérieur du parc. Là se montre une difficulté. On ne pénètre pas dans un Parc National sans autorisation. Or, on ne peut interdire la voie du fleuve. On peut spécifier que le fleuve est libre à la condition de ne pas pénétrer à l'intérieur sur les rives et d'y passer le plus rapidement possible, sans y séjourner. Pour cela une deuxième condition s'impose.*

*2. La création d'une réserve de pêche de la Mekrou à la Tapoa. Non seulement cette mesure aura les plus heureux effets sur la protection de l'hippopotame et du lamantin, mais aussi cela facilitera remarquablement la protection du parc. Mieux encore: cette protection n'est possible qu'à cette condition (...).*

*3. Les limites précises du parc restent encore évidemment à fixer ainsi que la zone de protection partielle. La commission doit effectuer immédiatement ce travail. Mais, au Nord, il faut que ce soit la Tapoa, seule limite naturelle. Or le village de Nattangou est à l'intérieur de cette limite. Il faut le reporter à l'extérieur. (...) C'est une décision grave, mais les préoccupations de la protection de la faune dépassent les cadres de quelques ennuis des habitants d'un village qui seraient, d'ailleurs, indemnisés.*

*La conservation à l'état naturel de la faune et de la flore d'une contrée est d'un intérêt non seulement sentimental et esthétique, mais aussi moral et scientifique. On ne peut considérer sans s'émouvoir la diminution rapide et même l'extinction de faunes et de flores variées. D'ailleurs, l'homme sait-il ce dont il aura besoin un jour ? Intérêt touristique et par conséquent intérêt spéculatif; valeur sociale aussi par l'enrichissement intellectuel et spirituel de la population. Enfin le respect de la vie animale, sinon en tant qu'individu du moins en tant qu'espèce, est un devoir. Les générations futures n'auront-elles pas le droit de nous reprocher notre égoïsme si nous avons détruit cette intéressante faune ?*

*Les indigènes du village de Nattangou chassent et chasseront dans le parc si nous les y laissons. Enfin, cette région est infestée de tsés-tsés et le Service de Santé aurait ici son avis à donner. Ce que je sais, c'est que les chevaux n'y vivent pas et que les bœufs sont des petits N'Damas résistant aux tripanosomiasés. Les quelques pêcheurs qui sont sur les bords du fleuve disparaîtront d'eux mêmes si la pêche y est interdite.*

*Le village de Bilkini ne comprend qu'une dizaine de cases et peut facilement être reporté sur la rive haoussa (des sommeilleux de Bilkini sont en traitement à Say). Le village que M. Leroy signale vers les marais du Kodjar doit pouvoir être déplacé d'autant plus que ses habitants sont là en fraude. Le village de Kiba, on l'a vu, doit être immédiatement changé.*

*(...) Il est évident, enfin, qu'un Parc National est d'une importance capitale et qu'il doit être administré par une commission qui aurait tout intérêt à comprendre des Savants, des Explorateurs, des Chasseurs, des Sportifs connus, et de hauts fonctionnaires du Ministère. (...).*

*Niamey, le 11 juin 1937. Signé : Dr Fiasson.*

Nous (MB) remercions M. Anada Tièga, Directeur du Bureau National de l'UICN au Niger, pour avoir bien voulu nous permettre l'accès à certaines archives de son service de documentation, dont les rapports Fiasson.

## Bibliographie

- ABATUCCI (M. le docteur), 1897. Contribution à l'histoire des Kourouméi ou Sonraï, des Foulbés du Liptako et du Yagha, des Touaregs de l'Oudalan et des Logomaten. Dori. Document manuscrit du 10/09. 18 p.. Archives de l'AOF, Série IG 228. Dakar.
- ANONYME, 1929. Un pays désert au coeur de l'AOF: La Mékrou et le Double V. Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique française et le Comité du Maroc. Supplément à "l'Afrique française" de février 1929. pp. 135 à 140. Paris.
- ARNA (Archives Nationales du Niger), Dossier Fada n'Gourma, 1918-1927. Réf. 8.8.14. Niamey.
- BAGODO O., 1978. Le royaume Borgou Wasangari de Nikki dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire politique. Mémoire de maîtrise d'histoire. CNPU. Univ. Nationale du Bénin. Fac des lettres, arts et sciences humaines. Cotonou.
- BENOIT M., 1988. Espaces francs et espaces étatisés en Afrique Occidentale. Remarques sur quelques processus de territorialisation et leur fondements idéologiques en Haute Casamance et Haute Gambie. in Cahiers Orstom, Série des Sciences Humaines, Vol 24, n° 4, 1988, Orstom, pp. 503 à 519. Paris.
- BENOIT M., 1996. Gestion de l'espace et réhabilitation des ressources vivantes en Afrique de l'Ouest. Contribution aux travaux du Réseau régional UICN pour l'Afrique de l'Ouest: "Utilisation durable des espèces sauvages". UICN Bureau National du Niger, ORSTOM Mission au Niger, 10 p. Niamey.
- BENOIT M. 1998a. Genres de vie et état des ressources vivantes en Afrique de l'Ouest. 6 p. A paraître dans : Le voyage inachevé... Les espaces de la culture. Ouvrage collectif à la mémoire de Joël Bonnemaison.
- BENOIT M. 1998b. La création des aires protégées ouest-africaines dans leur contexte économique et culturel. Table ronde: Dynamiques sociales et environnement. Bordeaux, les 9, 10 et 11 septembre. 4 p.
- CHANOINE J. (Lieutenant), 1897. Mission au Gourounsi. Conférence donnée le 19 octobre 1897 à la Société de Géographie commerciale de Paris. Edité par A. Merlet : Textes anciens sur Burkina (1853-1897). Découvertes du Burkina. Sépia-ADDB. Paris-Ouagadougou.
- DELAFOSSÉ M., 1912 (réédition citée : 1972). Haut-Sénégal-Niger. T I à III, Maisonneuve et Larose, Paris.
- DIALLO H., 1979. Les Fulbe de Haute Volta et les influences extérieures de la fin du 18<sup>e</sup> à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Thèse pour le doctorat de troisième cycle. Université de Paris I. UER d'Histoire. Paris.
- FIASSON (le Docteur vétérinaire), 1937. Rapport administratif dactylographié cité en annexe. 9 p. Niamey.
- GIRI J., 1994. Histoire économique du Sahel. Des empires à la colonisation. Ed. Karthala. Paris.
- GOUVERNEUR (M. le Lieutenant-Gouverneur du Dahomey), 1913. Lettre à Monsieur le Gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, Koulouba. Lettre du 27/11. (Archives Nationales du Niger, Réf. 8.8.14. Cercle de Fada 1918-1927). Niamey.
- GOUTAL (M. l'Administrateur), 1942. Note historique sur la subdivision de Say. Incorporée dans le rapport de recensement (de 1950) de Monsieur Mijolla, commandant la subdivision de Say. Archives Nationales du Niger, Réf. 16-8-13. Niamey.
- KIMBA I., 1981. Guerres et sociétés. Les populations du Niger occidental au XIX<sup>e</sup> siècle et leurs réactions face à la colonisation (1896-1906). Etudes nigériennes n° 46. Niamey.
- LOMBARD J., 1957. Un système politique traditionnel de type féodal: les Bariba du Nord Dahomey. Aperçu sur l'organisation sociale et le pouvoir central. Bull. de l'IFAN T. XIX. Sér. B. n° 3-4. Dakar.
- LOYZANCE A., Notes sur les Peuls et Gourmantchés de la région de Say. 1947. Version ronéotypée de l'IRSH. BKO 166. 10 p. ronéo. Niamey.
- MADIEGA Y.G., 1982. Contribution à l'histoire pré-coloniale du Gulma (Haute Volta). Franz Steiner Verlag GmbH. Wiesbaden.
- MADIEGA Y.G et coll., 1983. Projet gulma. Histoire du peuplement du Gulma par la tradition orale. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. DGRST. ACCT. République de Haute Volta. 57 p. ronéo. Ouagadougou.
- MAUBERT (M. l'Administrateur), 1909. Monographie du cercle de Fada n'Gourma. Archives Nationales du Niger Réf. 8.1.2. Niamey.
- MINOZ (le Capitaine médecin), 1941. Histoire monographique du cercle de Fada n'Gourma. 45 p. dactyl. Col. du Niger. Cercle de Fada. Archives Nationales du Niger. Réf. 8 Fada 8.1.1. Niamey.
- PERIE J. et SELIER M., 1950. Histoire des populations du cercle de Dosso (Niger). Bull. de l'IFAN T. XII N° 4, pp. 1015-1074. Dakar.
- ROBIN J., 1947. Description de la province de Dosso. Bull. de l'IFAN T: IX n° 1-4, pp. 56 -98. Dakar.
- ROUCH J., 1953. Contribution à l'histoire des Songhaï. Mémoires de l'IFAN n° 29. Dakar.
- SEYNI Z. I., 1982. Le Songhaï après la conquête marocaine: 1592-1900. Formation des provinces historiques: Tera, Goruol,, Namaro, Kokoru, Gothey. République du Niger. Université de Paris I. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Paris.
- TAILLEBOURG (M. l'Administrateur), 1919. Historique du Cercle de Say. Partie historique et ethnographique de 1912 signée : Taillebourg. Partie économique, du 1<sup>er</sup> mai 1911, signée : l'Administrateur de Say". Haut-Sénégal-Niger. Archives de l'IRSH, Niamey. Chemise datée de 1919. Copie dactylographiée le 09/1976. Réf. IRSH: BRO 189. Niamey.
- URVOY Y., 1936. Histoire des populations du Soudan central (Colonie du Niger). CEHS de l'AOF; Série A, Larose éd. , Paris.